



SCRC Syndicat des Communications de Radio-Canada

DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Je, Pierre-Etienne Tachete, membre en règle du Syndicat des communications de Radio-Canada (FNCC-CSN) déclare que je pose ma candidature pour faire partie du comité de négociation pour le renouvellement de la convention collective.

Mon statut est (veuillez indiquer si vous êtes permanent, temporaire ou contractuel) :

permanent

Je travaille pour la station de (veuillez choisir une des stations suivantes : Matane, Moncton, Montréal, Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sept-Îles, Sherbrooke, Trois-Rivières) :

Montréal

Pierre-Etienne Tachete
Signature

20 janvier 2021
Date

CURRICULUM VITAE

Fonction occupée à Radio-Canada : **Aiguilleur-Réalisateur**

Année d'embauche : **2015 (à Montréal)**

Expérience(s) syndicale(s) ou fonction(s) syndicale(s) occupée(s) :

- Aucune expérience concrète dans un syndicat proprement dit, mais je suis Président du C.A du jardin communautaire Centre-sud à Montréal.

MESSAGE ÉLECTORAL

Pourquoi vous présentez-vous ?

J'ai le désir de m'impliquer pour le bien commun afin de faire une différence et faire partie de la solution. Un de mes nombreux objectifs serait de faire augmenter le salaire des employés et d'améliorer la situation des employés temporaires. Bien qu'un grand pas ait été fait dans la dernière convention collective, beaucoup d'éléments restent à être améliorés et je crois être en mesure de pouvoir y contribuer.

Que croyez-vous pouvoir apporter au SCRC et à ses membres en vous présentant ?

Bien que la présence autour de la table de négociateurs chevronnés soit primordiale, j'aimerais m'impliquer en insufflant une nouvelle vision plus jeune et actuelle aux négociations. Cela serait un atout pour représenter les besoins de la nouvelle génération d'employés temporaires et permanents.

Travaillant au CDI depuis plus de 5 ans, je suis à même de constater l'impact des changements technologiques et l'augmentation du multitâche qui devient de plus en plus la norme. Je parlerai ainsi, en toute connaissance de cause, de la nouvelle réalité de notre travail et de sa représentation désuète dans la convention collective, autant au niveau salarial qu'au niveau humain. Avec mes collègues du comité, j'espère pouvoir apporter de nouvelles pistes de solution adaptées à notre réalité.

Message électorale :

À titre d'Aiguilleur-Réalisateur, je suis particulièrement bien au fait de la réalité quotidienne des artisans du secteur de l'information. Fort de cette expérience, ma motivation est guidée par la volonté profonde d'améliorer les conditions de travail et salariale de tous les employés temporaires et permanent de Radio-Canada, tout en représentant fièrement les membres œuvrant dans les services de l'information partout en province.

À mon avis, nous pourrions tous être mieux rémunérés pour notre travail, surtout dans un contexte où le multitâche devient de plus en plus la norme dans notre milieu. L'augmentation du coût de la vie ne touche plus simplement Vancouver ou Toronto et je crois qu'il est grand temps que Radio-Canada reconnaisse enfin que notre réalité et celle du reste du pays est la même, que l'augmentation du prix des loyers et des denrées nous touche tous, et que notre travail vaut minimalement autant que celui de nos confrères du reste du pays.

CODE D'ÉTHIQUE DU CANDIDAT

Poser sa candidature à une fonction au sein du comité de négociation du SCRC doit s'inscrire à l'intérieur d'une démarche profondément syndicale où le respect des personnes, de leurs idées et de leur engagement interdit le recours à des procédés, des propos, des écrits ou des moyens qui viendraient à l'encontre des principes qui guident notre action syndicale.

Les propos ou écrits injurieux, racistes ou de mauvais goût, les attaques personnelles ne peuvent être tolérées à quelque moment que ce soit et particulièrement à l'occasion des élections à un poste de nature syndicale.

Il faut constamment garder à l'esprit que même si les idées sont véhiculées par des humains, le débat, y compris en période électorale, en demeure un d'idées et non de personnes. Ne pas respecter ce principe nuit à la vie démocratique du syndicat et pourrait avoir des effets dévastateurs.

Par la présente, je, soussigné-e, Pierre-Étienne Touchette, brigant un poste électif au sein du comité de négociation, déclare avoir l'intention de mener un débat d'idées dans le respect d'autrui et dans un esprit de camaraderie tout en gardant à l'esprit que le débat politique dans lequel je m'engage met en cause des candidats ayant un objectif commun, soit la représentation des employés de la Société Radio-Canada/CBC.

Je déclare que j'éviterai à tout prix de verser dans les attaques personnelles, les propos marqués d'incivilité ou d'irrespect, à défaut de quoi des sanctions pourraient être imposées.

Je suis conscient que mes paroles et mes actions, advenant que je sois élu-e, auront un impact sur le climat de travail au sein du comité de négociation et j'affirme ma volonté de me comporter de manière à favoriser la collaboration plutôt que la confrontation dans le cadre de l'élection.

ET J'AI SIGNÉ, à Montréal, le 20 e jour du mois de janvier de l'an 2021.

Pierre-Étienne Touchette